

Je vous remercie de m'avoir donné cette possibilité de vous rencontrer ce soir. Je comprends votre invitation comme une reconnaissance de l'importance croissante du commerce des produits agricoles, ainsi que de la complexité des questions agricoles en général.

Les réunions annuelles sont habituellement une bonne occasion pour faire le point sur les événements de l'année écoulée, pour tenter de mettre un peu d'ordre intellectuel dans ce qui a pu sembler, pendant l'année, une série chaotique d'événements plus ou moins liés.

Dans ces quelques minutes, j'aimerais passer en revue avec vous certains des grands événements de l'année afin de les mettre en perspective. Cela devrait nous permettre de voir plus clairement les perspectives qui s'offrent sur le court et le long termes.

L'importance des liens qui existent entre les politiques nationales et internationales est l'un des thèmes qui ont marqué les douze derniers mois. Que ce soit dans le domaine de l'agriculture ou dans d'autres secteurs, ces liens font que tous les intervenants sur la scène internationale ont de plus en plus de difficulté à concevoir une politique commerciale.

Dans les douze derniers mois, il est clair que le système commercial international a continué d'être soumis à des pressions intenses et multiples. La situation économique des grandes nations commerçantes, conjuguée aux problèmes monétaires et financiers internationaux, a aggravé les pressions protectionnistes qui menacent le système commercial, même dans les périodes les plus prospères.

À la réunion des ministres du GATT tenue à Punta del Este en septembre dernier, le Canada a mentionné que la prospérité des nations dans les quarante dernières années était grandement attribuable aux institutions que des hommes clairvoyants ont établies à la fin de la Seconde Guerre mondiale, y compris notamment le GATT. Mais depuis, l'engagement de tous les pays envers le GATT a été soumis à toutes sortes de pressions internes, surtout dans le domaine de l'agriculture. Tous les gouvernements ont, pour une raison ou une autre, succombé à la tentation d'appuyer leurs décisions politiques sur des motifs purement nationaux, en faisant abstraction de toutes les incidences que leurs décisions pourraient avoir sur leurs intérêts commerciaux en tant qu'exportateurs ou qu'importateurs. C'est ainsi que de nombreux pays ont, à un moment ou à un autre, agi en dehors - ou parfois à l'encontre - des règles du GATT. De plus, dans le domaine de l'agriculture, le texte de l'Accord général s'est criblé de dérogations, de dispenses et